34me Année — N° 12,113 — 5 Centimes — Ce Journal ne peut être crié — 5 Centimes — Mercredi 7 Octobre 1914

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... Bureau du Journal, 112, boul[d] de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

LA MORT DE M. DE MUN

*Le monde de la politique, de l'Académie et de la presse vient de subir une grosse perte : M. de Mun, député du Finistère, leader de l'*Echo de Paris *et membre de l'Académie française, est mort. Il n'était pas des nôtres, mais cela ne nous empêche pas de le juger à sa haute valeur et de ressentir sa perte qui met en deuil la France réconciliée d'aujourd'hui.*

Arrière-petit-fils du célèbre philosophe matérialiste Helvétius, le comte de Mun eut cependant pour destinée, on le sait, de défendre la foi catholique. Il le fit même sous l'habit militaire qu'il porta au début de sa carrière ; il fit, en effet, la guerre de 1870 comme officier de cuirassiers, mais par la suite préféra donner sa démission plutôt que de renoncer à sa propagande en vue de la fondation de cercles catholiques d'ouvriers.

*Entré à la Chambre en 1876, M. de Mun siégea toujours à droite, d'abord parmi les monarchistes purs puis, après le ralliement, dans le groupe de l'Action Libérale. On sait ce que nous pensons de cette politique catholique et le moment n'étant pas aux polémiques intestines nous n'y reviendrons pas ; tout au plus regretterons-nous qu'en ces dernières semaines, dans ses beaux articles de l'*Echo de Paris, *M. de Mun ait parlé trop uniquement en catholique, oubliant que parmi tous ceux qui se donnent d'un même cœur pour la patrie, il en est de toute croyance et de toute incroyance.*

Laissant de côté ce qui divise, reconnaissons que le député du Finistère s'imposait au respect de tous par son évidente sincérité, sa droiture et la dignité de sa vie, son patriotisme averti qui l'attachait passionnément aux choses de l'armée, enfin par son zèle ardent pour la classe ouvrière. Aucune question sociale ne lui était étrangère et ses appels ont souvent ému les gens de sa classe en général trop éloignés du peuple qui souffre. Avec des principes dont s'accommoderaient assez mal les sociologues modernes et encore moins les socialistes, il a été, dans toute l'acception du terme un homme de bien. Ajoutons que par son talent oratoire de grand parlementaire il a honoré la tribune française.

*Depuis le début de la guerre. M. de Mun avait assumé la tâche de donner un « sursum corda » quotidien aux lecteurs de l'*Echo de Paris. *Nous avons dit en quoi ces articles prêtaient à la critique, mais, sous cette réserve, nous nous associerons à la multitude de ceux qui ont trouvé là un réconfort et un stimulant, à côté d'aperçus lumineux sur la situation de nos troupes. A toutes ces qualités, l'éminent confrère que nous perdons ajoutait celle d'être, en effet, un journaliste de grand talent.*

Il est mort à sa tâche de journaliste, de journaliste qui écrit non seulement de sa main, mais aussi de tout son cœur. Or il avait le cœur malade et chez un homme sensible comme lui, le cœur a été soumis à de rudes épreuves depuis deux mois. Dans la modeste sphère où nous agissons, nous savons bien nous-mêmes ce que c'est que l'attente du communiqué dont il faudra entretenir ses lecteurs !

Ces derniers jours, cette attente se fait plus fébrile car nous sentons que l'instant décisif approche : M. de Mun, cependant, toujours optimiste, en éprouvait une émotion particulière, comme nous le montre son dernier article, paru hier, et dont voici le début auquel la mort qui a passé donne quelque chose de poignant :

Il faut être sage, contenir à deux mains son cœur, attendre à demain.

Tout de même ce départ officiellement annoncé, du président de la République, du chef du gouvernement, du ministre de la guerre pour les armées, c'est quelque chose d'énorme, et dont il est impossible de méconnaître l'importance. Le général en chef avait, jusqu'ici, demandé que ce voyage fût différé. Il déclare aujourd'hui que le moment en est venu. Que se prépare-t-il ? Que se passe-t-il ? Il n'y a pas à dire, les rédacteurs de nos communiqués, s'ils mettent nos nerfs à une rude épreuve, sont experts dans l'art de doser les émotions.

Après la nouvelle sensationnelle de ce départ imprévu, le communiqué ordinaire ne dit rien, ou presque...

Ce soir, après avoir écrit ces lignes, je me coucherai avec l'espoir au cœur. Quand on les lira, puissé-je me réveiller dans l'enthousiasme.

Le noble patriote qui écrivait ces lignes lundi soir ne s'est pas réveillé hier matin, mais nous sommes tenté d'emprunter les images de sa foi pour affirmer qu'il se réveillera, en effet, dans l'enthousiasme, comme tous les morts qui sont tombés là-bas, au jour prochain où le sol de la France sera délivré !

Sans évoquer les mystères de l'au-delà, n'est-il pas vrai qu'après la victoire nous ferons revivre par une commémoration solennelle tous ceux qui nous l'ont donnée, tous ceux qui ont défendu la France par les armes ou par la force vivifiante de leur pensée. Les grands semeurs d'espoirs comme M. de Mun ont été de ceux-là et au moment où un communiqué nous place en présence de nouvelles difficultés exigeant une nouvelle patience, nous nous souviendrons de ses leçons pour attendre avec sang-froid et confiance le prix promis à la vaillance de nos soldats.

Caspar-Jordan.

LES ACTES D'HÉROISME

Un Emule du Chevalier d'Assas

Le sergent Jacobini, du... régiment d'infanterie, vient de renouveler l'exploit héroïque du chevalier d'Assas. En voici la relation dans une lettre écrite à ses parents par un soldat de ce régiment :

« Une nuit, le sergent Jacobini était aux avant-postes avec quinze hommes, lorsqu'il aperçut des ombres qui s'approchaient. Il s'avança seul, pour ne pas exposer ses hommes à une méprise : c'étaient des Allemands qui s'avançaient dans l'ombre et tentaient de se faire passer pour des Anglais. Le sergent fut brusquement entouré et désarmé. Un officier le menaça de mort s'il donnait l'éveil au poste qu'il voulait surprendre. Jacobini n'hésita pas ; il cria :

— A moi, les amis ! Tirez ! Ce sont des Boches !

Un feu de salve coucha à terre la plupart des Allemands et leur officier... Jacobini, qui, par miracle, avait été épargné par les balles françaises, put rejoindre ses hommes. »

La Mort d'un Champion

L'*Excelsior* signale la mort du pedestrian recordman Jean Bouin, qui est tombé en criant : « Vive la France ! Vengez-moi ! »

Son caporal a annoncé sa mort en ces termes :

Je viens vous annoncer une nouvelle qui mettra en deuil le monde des sports : Jean Bouin est mort. Il est mort en brave. Il venait de rejoindre comme volontaire notre régiment, le 163e, où il avait été versé dans mon escouade. Notre bataillon venait de recevoir l'ordre d'aller prendre le contact de l'ennemi. Nous avançâmes, sous une grêle d'obus et de balles, à travers une plaine légèrement vallonnée. Le 28 septembre au soir, il passa la nuit aux avant-postes avec moi. Il était très gai. Au petit jour, nous allâmes occuper une crête à 500 mètres des tranchées ennemies ; nous nous creusâmes à nous aussi des tranchées. Dès que le jour parut, le combat s'engagea, acharné des deux côtés. Les Allemands occupaient un bois, d'où ils nous canardaient et faisaient pleuvoir des obus sur nos têtes. Je venais de commander un feu de salve dans mon escouade, lorsqu'un obus allemand éclata à quelques mètres au-dessus de notre tranchée. Bouin fut tué alors qu'il rechargeait son arme. Il eut encore le temps de me dire : « Vive la France ! Vengez-moi... » Nous l'avons vengé, car nous avons pu enlever la position ennemie. Ne le pleurons pas, car sa mort est digne d'envie. C'est celle que tous nous attendons.

[Jean Bouin était le plus célèbre coureur à pied du monde. Il avait, il y a quelque temps, battu tous les records de l'heure. Sa performance avait été établie en Suède, sur le stadium construit pour les jeux olympiques. Peu après, il vint au Havre, où il fit une remarquable performance au Havre Athletic Club, au cours d'une réunion organisée par le Patronage laïque havrais.]

Héroïques Cyclistes Anglais

Le *Daily News* cite l'acte suivant accompli par un cycliste-cycliste anglais :

Les Français et les Allemands étaient en présence. Sur la droite des Français, dans une forêt, les Anglais en force avaient pris position, mais ils soupçonnaient que, près des tranchées allemandes dans cette même forêt, se trouvait de l'infanterie ennemie avec mitrailleuses et artillerie de campagne. Or, des renforts français s'avançaient le long de la route qui longeait la forêt : si ils n'étaient pas prévenus, ils allaient au devant d'une destruction totale. Qui devait les avertir ? Henri Rojet, du 8e régiment d'infanterie, raconte comment la chose a été accomplie :

« Tout à coup, dit-il, de derrière les arbres où les Anglais étaient cachés, s'élança un cycliste en khaki. Il tombait quelques mètres plus loin. Un autre le suivit qui tomba à son tour ; mais le troisième, pédalant à toute vitesse sous un feu infernal, la tête baissée sur son guidon, réussit à atteindre les lignes françaises sans avoir été touché et les prévint du danger.

» Le commandant français descendit de cheval et, comme au temps des guerres Napoléoniennes, il détacha sa croix et l'épingla sur la poitrine du cycliste anglais : « Elle m'a été donnée, mon camarade, pour avoir sauvé la vie à un homme. C'est un honneur pour moi de vous la donner pour en avoir sauvé des centaines. »

LE BRAVE PETIT ALSACIEN

Le *Daily-News* du 1er octobre rapporte le fait suivant au sujet d'un soldat qui est à l'hôpital militaire d'Angers, se remettant de graves blessures :

Ilan Berger, simple soldat du 2e régiment d'infanterie est un volontaire français, d'origine alsacienne, âgé de 18 ans. Lui-même ne veut rien dire, mais voici l'histoire que racontent ses camarades.

Pendant un des engagements sur la Marne, Berger traversait de nuit le champ de bataille, lorsqu'il trouva son colonel étendu par terre et blessé. Il se mit en marche pour le porter à l'arrière-garde. Un officier anglais blessé appela, disant qu'il avait soif, Berger lui promit de revenir. Il transporta son chef en lieu sûr, puis, s'étant procuré de la nourriture et une gourde de vin, il retourna auprès de l'officier anglais. Au moment où il lui soulevait la tête pour lui donner à boire, il eut trois doigts enlevés par une balle. Berger ne lâcha pas prise et réussit à porter la gourde aux lèvres de l'officier, mais il fut frappé par une seconde balle au dessus de l'aine.

Tous deux étaient étendus depuis quelque temps lorsqu'ils entendirent les gémissements d'un autre homme près de là... Un soldat allemand demandait à boire d'une voix faible. Ils se traînèrent vers l'Allemand et s'efforcèrent de faire couler un peu de vin dans sa gorge, mais tous deux s'évanouirent après cette tentative. Lorsqu'ils revinrent à eux, l'Allemand était mort. Ils restèrent étendus sur le terrain jusqu'au matin, où la bataille recommença.

Les Allemands avancèrent et un corps de uhlans passa à cheval. Berger héla l'officier qui commandait et lui demanda à boire.

L'officier vit le cadavre de son compatriote et la gourde vide du Français près de lui ; il fut profondément ému. Il s'agenouilla à côté des blessés, leur donna de ses propres mains ce qu'ils désiraient et les salua en s'éloignant.

Pendant presque toute la journée, les deux hommes restèrent couchés dans un marais, tandis que la bataille faisait rage. Ils virent les Allemands se retirer ; mais, à ce moment-là, l'Anglais commença à délirer. Berger, malgré ses propres blessures, s'efforça, moitié le traînant, moitié le portant, d'amener son compagnon d'infortune sur les lignes des alliés. Un convoi de la Croix-Rouge les rencontra lorsqu'ils avaient presque atteint le but.

Comme on déposait l'officier anglais sur une civière, il demanda à être porté auprès du jeune Français : « Si je survis, dit-il, en lui serrant la main, je ferai tout au monde pour que vous receviez la Croix de Victoria. Si jamais homme l'a méritée, c'est vous. »

La mort du lieutenant de Castelnau

Au Nord de Mailly-le Camp, où quelques maisons seulement sont détruites, tout ce qui borde la voie ferrée ou la route, dans la direction de Vitry le François, n'est qu'un monceau de décombres. Ce ne sont partout que murs croulants, éventrés par des éclats d'obus, percés de balles et noircis par les incendies. Entre Sompuis et Somsois, à douze ou quinze cents mètres au Sud du Meix-Tiercelin, est une ferme sur laquelle les Allemands, pendant toute une journée, firent pleuvoir un ouragan de mitrailles.

Le vieux cultivateur qui guide un de nos confrères montre du doigt une tranchée qui défend les abords de la ferme. « Il y avait là, dit-il, une compagnie du 90e de ligne. Elle était commandée par un lieutenant qui n'avait guère plus de vingt-cinq ans et qui traitait ses hommes en camarade, avec une gentillesse, une bonne humeur, une gaieté « qu'ça faisait voir que c'était du bon » monde. »

J'avais entendu le matin un de ses chefs lui dire : « Vous resterez là jusqu'à ce qu'on » vienne vous relever. Il faut tenir, et le » plus longtemps possible. » Il avait répondu avec un bon sourire : « C'est bien, mon » commandant, nous tiendrons. » Et il a tenu des heures et heures.

Un moment avant que les Allemands se soient repliés, un obus a éclaté sur la tranchée, fauchant six hommes et enlevant le bras et l'épaule du lieutenant. Quand on a pu le retirer de là, il était déjà épuisé par une hémorragie terrible, mais il n'avait pas perdu connaissance. « Je suis bien faible, dit-il, » pansez-moi ! » Et peu à peu, tandis qu'on le transportait à l'arrière, dans une ambulance, il s'éteignit, répétant toujours : « Pan» sez-moi. » On a su depuis que c'était le fils aîné du général de Castelnau.

La Télégraphie sans fil en mer

Le ministre de la marine a adressé aux vice-amiraux une circulaire relative à la télégraphie sans fil. Il demande d'abord que l'usage en soit très restreint pendant la durée des hostilités, afin de ne pas troubler la réception des ordres d'origine militaire et ne pas déceler la présence des navires de commerce. En outre, tous les messages, expédiés ou reçus à la mer par une station radiotélégraphique du bord, devront recevoir un visa avant d'être émis par les appareils de télégraphie sans fil du bâtiment ou remis aux destinataires après réception.

Le visa sera donné par le capitaine du navire lui-même. Tout télégramme relatif des mouvements de bâtiments de guerre français ou alliés, à des mouvements de navires affrétés par l'Etat français ou un gouvernement de nation alliée, à des mouvements de troupes françaises ou alliées transportées ou non par des bâtiments de commerce, à des règlements de ports français ou d'un pays allié et en général à des opérations maritimes ou militaires françaises ou d'une nation alliée devra faire l'objet d'un refus de visa.

Il en sera de même pour les communications chiffrés ou en langage convenu, qui sont momentanément supprimées.

Il est également interdit de transmettre les nouvelles de presse, même communiqués par les ministères français ou ceux des pays alliés. Le gouvernement français se réserve en effet la faculté de faire connaître par ses stations les nouvelles qu'il croit utile de communiquer par la voie radiotélégraphique.

LA GUERRE

Sommaire des principaux faits relatifs à la guerre, dont les détails se trouvent dans les Communiqués officiels et les dépêches Havas.

SUR LA FRONTIÈRE DU NORD-EST

6 Octobre. — Le front prend une extension plus grande encore et des formations de troupes ennemies s'accusent dans la région de Lille.

Au Nord de l'Oise, l'action est de plus en plus violente.

Les Allemands échouent dans une importante attaque à Lassigny, non loin de Noyon.

Au Nord de Soissons, nous avons avancé légèrement, avec l'aide très efficace des troupes britanniques.

Nous avons progressé aussi dans la région de Berry-au-Bac et dans la partie Nord des Hauts-de-Meuse.

EN BELGIQUE

6 Octobre.— L'armée belge, en avant du camp retranché d'Anvers, occupe solidement la ligne du Rupel et de la Nethe, contre laquelle les attaques des Allemands ont échoué,

EN PRUSSE ORIENTALE

6 Octobre. — Les Allemands ont éprouvé un très grave échec : 70.000 hommes mis hors de combat. Leur retraite se continue sur le front. Ils se fortifient sur la ligne de Wierzbolow à Lynck, le long de la frontière.

Plus au Sud, les Russes avancent en Prusse, se dirigeant vers Allenstein, point important de jonction de lignes de chemins de fer, notamment sur Graudenz et sur Dantzig.

LES RUSSES EN HONGRIE

6 Octobre. — Les Russes, après avoir franchi les défilés des Karpathes, ne sont plus qu'à 150 kilomètres de Budapest.

Communiqués du Gouvernement

6 Octobre, reçu à 18 h. 45.

A L'AILE GAUCHE

Le front prend une extension de plus en plus grande. Des masses de cavalerie allemande très importantes sont signalées aux environs de Lille precedant des éléments ennemis qui font un mouvement par la région au Nord de la ligne Tourcoing Armentières.

Autour d'Arras et sur la rive droite de la Somme, la situation se maintient sensiblement.

Entre la Somme et l'Oise, il y a eu des alternatives d'avance et de recul. Près de Lassigny, l'ennemi a tenté une attaque importante qui a échoué.

Sur la rive droite de l'Aisne, au Nord de Soissons, nous avons avancé légèrement avec la cooperation très efficace de l'armée britannique.

Nous avons réalisé quelques progrès dans la région de Berry-au-Bac. Sur le reste du front, rien à signaler.

BELGIQUE.

Les forces belges qui défendent Anvers ont occupé solidement la ligne de Rupel et de la Nethe osntre laquelle les attaques allemandes ont échoué.

7 Octobre, reçu à 1 h. 30.

Les caractéristiques de la situation restent les mêmes.

A L'AILE GAUCHE

Au Nord de l'Oise, l'action est de plus en plus violente.

AU CENTRE

Le calme est relatif. Un peu de terrain a été gagné dans la partie Nord des Hauts-de-Meuse.

Dépêches Havas

Conseil de Cabinet

Bordeaux, 6 octobre.

Le Conseil de Cabinet s'est préoccupé de la question des vêtements chauds et des couvertures. M. Briand a donné connaissance des quantités déjà envoyées aux armées, notamment 1,080.000 chaussettes de laine, 980.000 jerseys, un million de chemises de flanelle, 1,330.000 de paires de couvertures, 300 000 ceintures de flanelles. D'autres envois échelonnés vont suivre à bref délai.

Le gouvernement et la délégation du Conseil municipal de Paris se sont mis en accord complet pour le règlement des questions financières intéressant la ville de Paris, notamment l'émission des bons municipaux.

Mort de M. Albert de Mun

Bordeaux, 6 octobre.

M. Albert de Mun, député, membre de l'Académie, est mort, cette nuit, à la suite d'une crise cardiaque.

M. le comte Albert de Mun, était né en 1841 ; il avait été capitaine de cavalerie.

L'affection cardiaque de M. de Mun durait depuis plusieurs années ; elle était aggravée par les émotions et les fatigues qu'il eut depuis le début de la guerre. Il avait dîné hier soir en société ; il paraissait être en bonne santé. Vers 23 h. 30, il fut pris d'oppression ; il expira à minuit 15, malgré les soins qui lui furent immédiatement prodigués.

Les obsèques auront lieu à Bordeaux, probablement vendredi.

M. Briand s'est inscrit le premier au domicile mortuaire.

Bordeaux, 6 octobre.

Le corps de M. de Mun sera mis en bière demain matin et transporté à la cathédrale de Saint-André, où un service sera célébré samedi.

Le corps sera ensuite transporté à Paris où auront lieu les obsèques.

MM. Briand et Ribot ont présenté cet après-midi, à la famille du défunt, les condoléances du gouvernement.

Le Général Pau

Paris, 6 octobre.

Le général Pau, sortant dans la matinée de son domicile, à Paris, accompagné de nombreux officiers, a été longuement acclamé par une foule nombreuse, criant : « Vive la France ! »

Le général Pau est parti en automobile, pour une destination inconnue.

L'Hospitalisation des Blessés

Lausanne, 6 octobre.

La *Gazette de Lausanne* confirme la déclaration déjà faite officiellement selon laquelle la Suisse n'a pas l'intention de faire aucune opposition à ce que les blessés soient hospitalisés dans la zone de la Haute-Savoie.

Si les hôpitaux d'Evian et de Thonon n'ont pas encore été utilisés c'est que la France y renonce spontanément en raison des difficultés des transports des blessés dans cette zone.

Ils sont loin !

Berne, 6 octobre

Le Conseil de guerre de Colmar a lancé des mandats d'amener contre le dessinateur Hansi et Paul Helmer : il ordonna la saisie de leur biens.

Les Préparatifs de l'Allemagne

Londres, 6 octobre.

On mande du Cap au *Times* :

« L'Allemagne faisait des préparatifs de guerre depuis le 14 juin.

» Le croiseur allemand *Eber* était au Cap quelques jours avant la déclaration de guerre. Les autorités interceptèrent une lettre destinée au commandant de ce navire, contenant des instructions de Berlin datées du 14 juin, relatives à des moyens de ravitaillement de la flotte allemande en charbon, au moment où la guerre éclaterait.

» Dans ce but, l'Allemagne avait des agents particuliers au Cap, à New-York et à Chicago. »

La physionomie de Vienne

Londres, 6 octobre.

C'était dimanche dernier la fête de l'empereur et les autorités policières s'attachèrent à donner un éclat particulier à cette manifestation.

Des insignes jaune et noir avaient été largement distribués et quiconque refusait de les arborer était arrêté.

Les autorités ont aussi donné l'ordre à maintes associations et clubs d'adresser à l'empereur des adresses « spontanées » à l'occasion de sa fête.

Toutes les sociétés musicales devaient jouer dimanche matin l'Hymne impérial. En cas de refus, elles étaient dissoutes.

Malgré toute cette mise en scène et cet enthousiasme superficiel, l'inquiétude se trahit parmi la population viennoise à la perspective d'une invasion russe.

Un avis officiel a paru, ces jours-ci, dans tous les journaux interdisant l'excursion favorite du dimanche dans la forêt qu'entoure la ville, et ce, à cause des fortifications qu'on y doit établir.

Cette note a causé beaucoup d'émotion et les doutes augmentent sur la sincérité des nouvelles officielles de victoires en Galicie.

Dans l'Etat-Major Allemand

Bâle, 6 octobre.

Le général Demorgen est nommé commandant des troupes de la Prusse orientale, en remplacement de von Hindenbourg.

Le général Eberhart est nommé gouverneur de Strasbourg.

Le général von Gerck est nommé gouverneur d'Ulm.

Le général Indinghausen, dit l'agence Wolff, est nommé commandant de la place de Coblenz, en remplacement du général de Locksald.

La Retraite des Allemands en Prusse Orientale

Petrograd, 6 octobre (officielle).

La retraite des Allemands continue sur le front de la Prusse orientale. Ils ont fait une tentative pour se maintenir sur leurs positions qu'ils fortifièrent le long de la frontière, entre Wierzboloz et Lynck.

La Victoire Russe

Rome, 6 octobre.

Les journaux de Rome disent que l'ambassade de Russie annonce la défaite complète des troupes allemandes. Deux armées russes se dirigent sur Allenstein ; une provenance de l'Ouest et l'autre du Sud.

Les pertes allemandes sont évaluées à 70.000 hommes hors de combat.

La Presse anglaise et les Succès russes

Londres, 6 octobre.

L'*Evening Standard* écrit : « Nous devons énormément à la Russie pour l'aide qu'apporte sa nouvelle victoire. Les Russes ont droit à notre gratitude, non seulement pour ce qu'ils ont fait, mais encore pour la manière dont ils ont accompli leurs faits d'armes. »

Sur la frontière de la Prusse orientale

Petrograd, 6 octobre.

Le généralissime annonce que les gares voisines de la frontière de Prusse orientale sont encombrées de trains, l'ennemi se repliant dans la direction de la Prusse orientale. Il a reçu des renforts de la garnison de Kœnigsberg.

Ses positions fortifiées à la frontière sont appuyées par le feu d'une nombreuse artillerie de siège.

L'offensive russe continue.

Les combats, particulièrement acharnés sont engagés dans les environs de Bakalarzew.

Une reconnaissance aérienne a établi qu'il existe un mouvement ininterrompu vers l'Ouest de trains allemands qui se dirigent au-delà de la frontière.

Dysenterie et Choléra

Rome, 6 octobre.

On mande de Vienne qu'une épidémie de dysenterie est signalée en Bohême et en Moravie.

On signale quelques cas de choléra à Brunn.

LES PERTES CAUSÉES PAR LA GUERRE

Selon le *Figaro*, une communication faite à la Société d'Economie politique a essayé de dresser le bilan des pertes imposées au monde entier par la guerre. Pour une période de six mois, on arrive au chiffre de 88 milliards.

LA DESTRUCTION D'ALBERT

La petite ville d'Albert a été détruite à la suite d'une tentative desespérée et infructueuse des Allemands pour faire une trouée dans le front des alliés.

Les Allemands avaient rassemblé à cet effet des forces considérables d'artillerie qui arrêtèrent la marche des Français. Mais ceux-ci ayant, par la suite, amené sur le front de nombreuses mitrailleuses, l'avance allemande fut enrayée par un feu meurtrier.

Au cours de cette bataille, qui dura près de quatre jours, les batteries françaises étaient disposées en demi-cercle autour de la petite ville d'Albert, mais aucune ne se trouvait à moins de 1,500 mètres de la ville.

Le dernier jour de la bataille, à quatre heures de l'après-midi, un « Taube » fit une reconnaissance au-dessus des batteries françaises, à une altitude d'environ 2.500 mètres. A 5 h. 10, les obus allemands commençaient à pleuvoir, mais au lieu d'être dirigés contre les batteries françaises, ils tombèrent dans la ville.

Un témoin qui se trouvait sur une colline dominante raconte ce qui suit :

« Tout le long de la route, on nous avait recommandé d'être prudents. Nous vîmes bientôt une longue théorie d'habitants qui sortaient de la ville ; mais rien d'extraordinaire ne survint jusqu'à 5 h. 10. A ce moment, nous entendîmes un bruit puissant tout à fait différent de celui produit par les canons de campagne, et un obus de très gros calibre tomba dans la ville.

« L'immeuble atteint par le projectile s'effondra littéralement comme un château de cartes. D'autres obus suivirent, atteignant tantôt l'Hôtel de Ville, tantôt un groupe de cottages. Les bâtiments tombaient exactement comme si un mécanisme les faisait s'effondrer. Il fallait un certain effort d'imagination pour se rendre compte que l'on assistait au bombardement réel d'une véritable ville, car ce bombardement ressemblait plutôt à des tirs d'expérience de quelque nouvel explosif sur une ville artificielle. »

Ici s'arrête le récit du témoin, qui s'en alla avec quelques blessés ramenés de la ville.

Il est alors six heures. La route de... est encombrés de fugitifs de tout âge. Des vieillards, trop faibles pour marcher, sont portés dans des charrettes. On voit de nombreuses voitures d'enfants.

A six heures et demie s'allument dans la direction du Nord des incendies qui illuminent toute la campagne.

Albert achève de s'effondrer dans les flammes.

Le Cas du Général Percin

Le général d'Amade a écrit au général Percin la lettre suivante :

Mon général,

Les rumeurs malveillantes et mensongères auxquelles vous faites allusion, dans votre lettre du 23 août, sont en effet parvenues ici. On a fait courir le bruit que vous vous seriez suicidé et, comme cela ne suffisait pas, on vous aurait en outre fusillé.

Ai-je besoin de vous dire que personne, du moins personne de sensé, n'a accordé le moindre crédit à de pareilles sottises.

Elles donnent plutôt la mesure du dévergondage d'imagination et de la méchanceté de ceux qui les répandent dans le public ; elles donneraient aussi la mesure de la bêtise de ceux qui les croient. Enfin, elles désignent au mépris public ceux qui veulent profiter des événements actuels pour faire renaître, entre Français, de vieilles querelles éteintes.

Je vous ai vu plusieurs fois à Arras ou à Lille. Ce fut toujours pour rendre hommage à votre dévouement et à l'esprit de devoir patriotique qui vous avait ramené sous les drapeaux.

Votre bonne volonté dépassait même vos forces physiques, et vos 68 ans pouvaient être une difficulté, pour l'accomplissement d'une tâche devant laquelle de plus jeunes auraient reculé.

Au moment où je préparais la défense de Lille et faisais affluer dans cette ville tous les dépôts armés de la 1re région, j'ai fait venir de Douai le général Herment. Celui ci exerça, sous vos ordres, les fonctions spéciales de commandant de la défense de Lille.

Ensuite, faisant appel à votre haute compétence technique, M. le ministre de la guerre vous désigna, avec votre agrément et après m'avoir chargé de vous consulter pour exercer les fonctions d'inspecteur général des formations d'artillerie de la réserve et de l'armée territoriale. Voilà toute l'historique de vos fonctions, pendant ma période de commandement.

A aucun moment, la moindre défaillance n'a pu vous être reprochée. Je le proclame bien haut, et cette affirmation doit mettre vos légitimes scrupules en paix absolue, vis-à-vis du devoir accompli.

Général A. d'Amade.

A NOS LECTEURS

La guerre a, pendant plusieurs semaines, désorganisé notre service d'informations, comme celui de tous les journaux. Il semblait cependant que les journaux de Paris fussent plus favorisés et c'est qui explique la vogue dont ils ont joui.

Aucun effort ne nous a coûté pour remédier à la situation et nous avons maintenant obtenu satisfaction, du moins dans une large mesure. Nos lecteurs savent que nous recevons de nouveau les nouvelles de la nuit qui nous permettent de les tenir exactement au courant des événements, sous la seule réserve de la censure officielle devant laquelle toute la presse s'incline avec une résignation patriotique.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le fait que notre journal, qui s'imprime après trois heures du matin, est nécessairement mieux informé que les éditions de province des journaux de Paris qui, pour être mises en vente au Havre dans la matinée, doivent être tirées la veille dans l'après-midi.

LE HAVRE

« POUR NOS SOLDATS »

Le mouvement de générosité, tout à l'honneur de notre ville, continue de se témoigner sous les formes les plus délicates et les plus touchantes. Et, à ce propos, nous tenons à détacher particulièrement des dons parvenus à la Sous-Préfecture dans la journée d'hier, ceux des Pilotes du Havre et des Employés des services municipaux.

Les Pilotes du Havre ont offert cinquante paquets de vêtements. Nous aurons dit la valeur de ce don quand nous aurons précisé que chaque paquet renferme une couverture de laine, un caleçon de laine, une paire de gants de laine, une ceinture de flanelle, deux chemises, une paire de chaussettes de laine, deux serviettes, un paquet de tabac, deux cahiers de papier à cigarettes, un savon, des épingles nourrices.

Pour leur part, les Employés des services municipaux ont remis une somme de mille francs, représentant le prélèvement mensuel sur leurs appointements.

Ce sont là des traits touchants d'une solidarité fraternelle et patriotique que nous ne saurions trop faire connaître.

Ajoutons que la distribution de laine pour la confection des vêtements se continuera aujourd'hui à la Sous-Préfecture.

10e LISTE

M. Gustave Leporq, 187, rue de Normandie	5 —
M. et Mme Girardet, 5, rue Pasteur, Sanvic	20 —
M. et Mme Godiaux, 85, rue de la Cavée-Verte, Sanvic	20 —
Mme Paris, 85, rue de la Cavée-Verte, Sanvic	15 —
M. Lamotte, 25, rue de la Liberté, Sanvic	10 —
M. Lesimple, 37, rue Aimable-Leblond, Sanvic	10 —
M. Blondel, 92, rue Gambetta, Sanvic	10 —
M. R., Sanvic	10 —
M. Billard, 103, rue Gambetta, Sanvic	7 40
Mme B. M., Sanvic	7 —
M. J. Grégoire, rue Ernest-Renan, Sanvic	5 —
Paul, Jean et Jeannette, Sanvic	5 —
M. Gutzviller, boulevard François-Ier	20 —
M. et Mme Jean Bœwillwald, 61, rue Gustave-Flaubert	20 —
M. Huber, Montivilliers	20 —
M. Mundwiller, rue de Paris, 52	5 —
Les Employés de la Maison Léon Dupuis et Ce	44 —
Docteur Brunschwig	50 —
M. Doranlo, rue Thiers, 26	50 —
Mme Jeoffroy, Sanvic	10 —
Les Services Municipaux, Hôtel de Ville	1.000 —
Anonyme	10 —
Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce	200 —
M. Lelongt, secrétaire général des Employés de Commerce	2 —
M. et Mme Bertrand, Sanvic	5 —
M. B.	5 —
M. L., Sanvic	10 —
M. Marcel Hébert, 109, rue Victor Hugo	10 —
Mme Dufour, 20, boulevard Amiral-Mouchez	100 —
Mme Vve Cuny, 52, rue du Docteur-Cousture	20 —
M. Marcel Renault	25 —
M. M. Renault et Ce	25 —
Charles et René	5 —
M. et Mme Victor Schmitt	12 80
Mme Vve Robert Peignot	25 60
Le personnel ouvrier du service technique des P. T. T.	34 —
Anniversaire L. A.	2 —
Anonyme (Marché Thiers)	1 —
Anonyme	10 —
Une cagnotte de deux Alsaciennes, 7, rue Clovis	30 —
M. P. Blasini, 13, rue Corneille	5 —
Syndicat des agents des Compagnies d'assurances étrangères contre l'incendie de la ville du Havre	25 —
F. V. T. F. Ch. de f.	19 20
Amicale Paul-Bert de Sanvic	30 —
Mme Boitelle	5 —
Mme Nédey	5 —
Lili et Nénette Rouard	1 —
Mme H., rue Thiers	6 40
Mlle D., rue Thiers	6 40
Total	F. 1.978 80
Listes précédentes	31.043 10
Total au 6 octobre	F. 33.021 90

Erratum

Dans la précédente liste, lire M. Geré, quai d'Orléans, 50 fr.

Dons en Nature

Tricots de laine, chaussettes de laine, gants de laine, ceintures de flanelle et de laine, couvertures de laine.

Mme Marchal, Sanvic; Mlle L.... id.; M. Pain, id.; Mme Gaudoin, id.; Mlle Kolibrunner, 53, boulevard de Strasbourg; M. et Mme Jean Boeswillwald, 61, rue Gustave-Flaubert; Mmes Lechevalier, 52, rue Gustave-Flaubert; Poupel, 31, rue du Champ-de-Foire; Guérault; Feuilloley, 157, route Nationale, Graville; M. Tinel, 149, rue Ernest-Renan; Mmes Guirin, 32, rue d'Edreville; S.-M. Fraggi, 18, rue Picpus; M. L. B...; Anonymes; M. L...; les Pilotes du Havre; M. G. Chenel, 25, rue Louis-Philippe.

L'Aviateur Chevilliard aurait été fait Prisonnier

Des nouvelles de source allemande, parvenues à Bordeaux, annoncent que l'aviateur havrais Chevilliard aurait été fait prisonnier.

Nous les reproduisons sous toutes réserves.

Chevilliard avait rejoint son centre d'aviation dès le début de la mobilisation et il continuait les beaux exploits dont nous avons été ici même les témoins émerveillés.

Ses deux frères servent comme lui vaillamment le pays : Henri Chevilliard est lieutenant et se trouve sur front ; Georges Chevilliard qui était lieutenant d'infanterie dans la réserve a été promu capitaine la semaine dernière.

Morts au Champ d'honneur

Le lieutenant Latruffe, du 129e régiment d'infanterie, est tombé mortellement frappé le 9 septembre.

C'est un jeune officier, très estimé, très sympathique, que la mort vient de terrasser sur le champ de bataille. Le lieutenant Latruffe comptait dans notre ville de vives et nombreuses amitiés. Elles tenaient en haute estime ses mérites militaires et appréciaient également les qualités de l'homme privé.

***

M. Grébot, soldat au 319e d'infanterie, est décédé à l'Hôpital militaire Begin, à Saint-Mandé.

Pour les Blessés

Au nom du personnel ouvrier des Ateliers d'artillerie de MM. Schneider et Cie (Usines d'Harfleur et du Hoc), il a été déposé dans nos bureaux une somme de cinq cent cinquante-un francs 40 a titre de premier versement pour venir en aide à nos soldats.

Cette somme est destinée à être répartie entre les trois Sociétés de la Croix-Rouge Française.

La moitié à la Société de secours aux blessés militaires	Fr. 275 70
Un quart à l'Union des Femmes de France	137 85
Un quart à l'Association des Dames Françaises	137 85
	551 40

Au nom de ces Sociétés et de ceux qu'elles assistent si habilement, nous remercions le personnel ouvrier des usines d'Harfleur et du Hoc, des Ateliers d'artillerie de MM. Schneider et Cie de sa généreuse dotation.

***

Le personnel des Fonderies et Laminoirs d'Harfleur et de Rouelles, usine Marcel Bassot et Ce, ouvriers, contremaitres, employés et directeurs, viennent de faire remettre à la Société de Secours aux blessés militaires, pour l'Union de la Croix-Rouge, un premier versement de 275 francs, provenant de l'abandon fait d'un prélèvement sur leurs salaires et paiements. La Maison Marcel Bassot, en son nom personnel, y a joint une somme de 1,000 francs, et M. et Mme Marcel Bassot personnellement 1.000 francs.

Ce sont là des marques de solidarité patriotique qui seront vivement appréciées de tous et dont bénéficieront nos blessés.

***

M. le médecin chef de l'hôpital Massillon remercie vivement les personnes qui, chaque semaine, par l'entremise de deux dames charitables, procurent des friandises aux blessés de l'hôpital.

La Rentrée des Classes

Ecole de garçons rue Emile-Zola

Le directeur de l'école rue Emile-Zola a l'honneur d'informer les familles que la rentrée est effectuée pour les cinq premières classes de cet établissement ; les autres classes seront organisées incessamment.

Dans l'Armée

Le 36e de ligne à l'ordre du jour du 3e corps

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire l'ordre du jour adressé à ses troupes par le général commandant le 3e corps d'armée.

« Le général commandant le 3e corps d'armée porte à la connaissance des troupes et corps d'armée la belle conduite du 36e de ligne pendant les journées des 13, 14, 15, 16 et 17 septembre. Attaqués par des forces supérieures, deux bataillons de ce régiment se sont maintenus pendant ces journées dans les bois de X... et de Y..., malgré les feux d'artillerie et d'infanterie très violents.

» Ces deux bataillons ne se sont repliés que par ordre, bien qu'ils aient perdu la moitié de leurs effectifs.

» Le général est heureux d'exprimer toute sa satisfaction à ces deux bataillons, et il adresse ses félicitations aux vaillants chefs qui les commandent.

Signé : Général Hache.

Le Porte-Drapeau du 129e. — M. le lieutenant de réserve Agostini, de Fécamp, porte-drapeau du 129e d'infanterie, a été blessé légèrement à l'oreille. Il a reçu depuis un cheval, mais dans un combat suivant sa monture a été tuée. L'officier, étant à pied, faillit être pris par un détachement de uhlans, mais il put se dégager et sauver son drapeau.

Promus sur le front. — M. Georges Peyrières, sergent-major au 74e régiment d'infanterie, qui avait déjà été promu au grade d'adjudant sur le champ de bataille de la Marne, vient d'être nommé sous-lieutenant après avoir participé à plusieurs combats et batailles.

M. Leguillette, lieutenant au 74e régiment d'infanterie, ancien élève de l'Ecole militaire des Andelys, a été promu sur le front au grade de capitaine.

Communiqués de la Préfecture

Les Exemptés. — Les Reformés. Les Inscrits maritimes

Le décret du 9 septembre 1914 et l'arrêté du 15 du même mois y faisant suite ont imposé à tous les exemptés ou réformés de l'armée de terre l'obligation de se présenter devant le Conseil de revision en vue de faire constater leur aptitude actuelle au service actif.

Il a été décidé, de concert avec le ministre de la marine, que ces dispositions et les mesures prescrites pour leur exécution seraient également applicables aux hommes de l'armée de mer.

En conséquence, les inscrits maritimes exemptés, réformés nos 1 ou 2 ou reconnus inaptes au service à la mer qui, par leur âge, appartiennent à une classe encore soumise aux obligations militaires, seront convoqués devant les Conseils de revision dans les mêmes conditions que les exemptés ou réformés de l'armée de terre ; toutefois, ils ne seront pas tenus à la déclaration prévue par l'arrêté du 15 septembre.

Aux termes des instructions du ministre de la marine, cette déclaration sera remplacée par un avis de situation donné aux maires par les administrateurs de l'inscription maritime.

Les inscrits maritimes qui auront été reconnus aptes seront appelés dans les mêmes conditions que les hommes de leur classe de l'armée de terre et seront, d'ailleurs, traités comme eux à tous les points de vue (paiement des frais de déplacement, affectation, etc.).

LA CAPITALISATION

Capital social : Cinq millions de francs

Garanties ; 42 millions de francs

Les versements sur Bons sont suspendus pendant la durée des hostilités, mais les droits des porteurs se trouvent maintenus.

Les bons dont les versements étaient en règle pour le tirage du 1er août continueront à participer aux tirages mensuels ; toutefois le paiement des Bons sortis ne sera effectué qu'après la guerre.

Sont sortis au tirage du 1er Octobre 1914

POUR L'AGENCE DU HAVRE

605.059 M. Marie Bouvier, employé de commerce, rue Dauphine, no 9, 500 fr.
369.509 M. Lemaréchal, rue Bard, no 12, 500 francs.
780.678 et 783.557 Mlle Marguerite Sence, épicière, place des Halles-Centrales, no 4, 1,000 francs.
395.420 M. Lesueur, vétérinaire, rue du Champ-de-Foire, no 47, 500 francs.
430.989 Mlle Madeleine Valin, rue J.-B.-Eyriès, no 50, 500 francs.
313.309 M. Emile Besnard, rue Thiers, no 79, 500 francs.
389.662 Mlle Heudier, chez M. Roussel, rue d'Après-Mannevillette, no 38, 500 fr.
587.878 M. Rabecq, rue Reine-Berthe, no 26, 600 francs.
360.872 M. Braquehaie, rue Arquaise, no 35, Fécamp, 500 francs.
454.021 Mme Lenouvel, rue St-Léger, no 11, Fécamp, 500 francs.
671.276 M. Henri Sanson, cultivateur, Sainneville, par Etainhus, 500 francs.
662.639 M. François Depoilly, agriculteur, maire de Sainte-Marguerite-sur-Fauville, 500 francs.
622.333 M. Daniel Gehant, rue du Val-d'Arques, Bolbec, 500 francs.
518.782 M. André Tranchard, épicier, Nointot, 500 francs.
786.436 et 789.315 Mme Leborgne, cultivatrice, Ingouville-sur-Mer, 1,000 fr.
656.881 et 659.760 Mme Marie Sevestre, couturière, Yvetot, 1,000 francs.
593.636 Mme Gabrielle Varet, cultivatrice, Allouville-Bellefosse, 500 francs.
668.397 M. Léopold Simon, cultivateur, Allouville-Bellefosse, 500 francs.
665.518 M. Charles Leborgne, cultivateur, Ecalles-Alix, 500 francs.
510.145 M. Henri Bègue, anciennement rue Thiébaut, no 102, actuellement no 50, rue de la Gare, à Forges-les-Eaux, 500 francs.
336.341 Mme veuve Lepinay, anciennement rue Racine, no 43, actuellement route de la Faisanderie, no 4, au Vézinet (Seine-et-Oise), 500 francs.

Agent général : M. Marin VOISIN, boulevard de Strasbourg, no 91, au Havre.

Préparation Militaire

L'Association des Anciens élèves de l'Ecole Primaire Supérieure, organise, à partir de dimanche prochain, des cours de tir gratuits, spécialement réservés aux anciens élèves du dit établissement, sociétaires ou non sociétaires (de la classe 1915).

Ces cours auront lieu le dimanche, de 8 heures à 11 heures.

S'adresser pour les inscriptions à M. Loisel, maison R. Raulin et Cie, 17, rue de la Bourse.

Nécrologie

On annonce la mort de M. Ch. Pollet, ancien généalogiste au Havre et à Fécamp, auteur de plusieurs ouvrages sur Fecamp, décédé à l'âge de 68 ans.

OBSÈQUES DE SOLDATS

Les obsèques du soldat Sol (Henri), du 101e d'infanterie, domicilié à Sarcé (Sarthe), auront lieu le mercredi 7 octobre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert, 55 *bis*.

Les obsèques du soldat Lulin (Léon), du 160e d'infanterie, domicilié à Aingeville (Vosges), auront lieu le 7 octobre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert, 55 *bis*.

L'HERMITINE ✚
Antiseptique Energique et Rapide
PRODUIT ÉLECTROLYTIQUE
Guérison rapide des Plaies et Blessures
RIGOUREUSEMENT NEUTRE
Sans aucun danger — ni toxique ni poison
— En Vente : —
A. PIMARE & Cie 14, Place des Halles-Centrales HAVRE (Teléph. 5.20)

FAITS DIVERS LOCAUX

— La jeune Suzanne Lepeltier, âgée de 13 ans, demeurant rue de Normandie, 410, s'est trouvée blessée à l'épaule et à la cheville par un fût qui est tombé d'un camion rue Gustave-Brindeau, lundi, à 11 heures du matin.

— En travaillant dans une cale sèche, Charles Malet, 40 ans, demeurant rue Malherbe, 43, a été blessé à la main gauche.

— Auguste Guérard, 52 ans, rue Percanville, 45, a été blessé à la main droite en travaillant au hangar O.

— La fille Léontine Grandralle, 21 ans, rue Saint-Jacques, a été arrêtée pour provocation à la débauche.

— M. Joseph Latour, 33 ans, journalier, rue Saint-Jacques, 17, a été mordu à la main droite par le chien de M. Lemonnier, demeurant rue Thiers, 128. Peu grave. Le chien sera examiné.

— En jouant dans la rue des Galions ou elle habite, la jeune Georgette Mari, 6 ans, fit une chute et se blessa au front. Pas grave.

— Une femme Huet, née Marie Fère, 50 ans, journalière, demeurant, 29, place du Vieux-Marché, a été trouvée morte dans son domicile par ses voisins. Elle avait succombé à une congestion.

— Le bateau l'*Epi-de-la-Vierge*, de la Société de Dératisation, menaçant de couler dans le bassin du Commerce par voie d'eau, les pompiers furent mandés, lundi après-midi, pour épuiser l'eau de la cale.

— Ce matin, à 8 heures, par suite d'un dérapage causé par l'arrosage, une automobile dans laquelle se trouvait M. Odinet et son chauffeur, se jeta sur le poste électrique placé boulevard de Strasbourg, à l'extrémité de la rue Fontenelle. L'auto fut endommagée. Les deux voyageurs ne furent pas blessés.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Graville-Sainte-Honorine

Les Allocations. — Les allocations aux familles nécessiteuses, dont l'indispensable soutien est sous les drapeaux, seront payées pour la 2e quinzaine de septembre le 9 courant, Salle des Fêtes, de 7 heures à midi, du no 1 à 1,000 ; à 1 h. 1/2, du no 1,001 à la fin.

Sanvic

Rentrée des Classes. — Les Directeurs des écoles communales de Sanvic (Jules Ferry et Jean Macé), informent les familles que la rentrée des classes aura lieu lundi prochain, 12 courant.

Morts au Champ d'honneur. — Listes des soldats de Sanvic décédés des suites de leurs blessures :

M. Charles Ducarrois, rue César-Oursel, 19, décédé à l'ambulance de Lamotte-Beuvron.

M. Gaston Riffelmacher, rue Cochet, 65, décédé à l'hôpital auxiliaire de Limoges.

M. Pierre Giard, rue la République, 73, décédé à l'ambulance de Bouchy-le-Repos.

M. Charles Bertrand, rue de l'Orphelinat, décédé à l'hôpital complémentaire de Vendôme.

M. Paul Frémont, rue Holker, 10, décédé à l'hôpital du Havre.

Harfleur

Grave Incendie. — Dix chevaux brûlés. — Lundi soir, vers sept heures et demie, le feu a éclaté dans une écurie dépendant de la ferme Harquebosc, appartenant à M. Ubain et exploitée par M. Courtois. Cette ferme est située à Harfleur, près de la ligne du chemin de fer, a proximité de la halte de Rouelles.

Le bâtiment, placé au milieu de la cour, abritait treize chevaux appartenant à un escadron de chasseurs cantonné à cet endroit. Dès la première alarme, les hommes purent sauver trois chevaux, mais l'écurie couverte en chaume et contenant 100 bottes de foin fut, en un instant, un immense brasier. Dix chevaux ont été carbonisés, ainsi qu'un complet matériel de brassage.

Le bâtiment, dont il ne reste que les quatre murs, était assuré pour 2,800 francs. Les pompiers d'Harfleur ont prêté leur concours. La gendarmerie a ouvert une enquête.

La Cerlangue

Souscription. — M. le Maire nous prie de faire connaître que la souscription faite dans la commune et versée à la Croix Rouge du Havre est destinée à secourir des blessés français.

Communications Diverses

Loterie annuelle des Orphelines. — Numéros des billets gagnants :

9	569	1.433	1.695	2 252	2.801	3.362	3.933	4.494
39	595	1.448	1.715	2 273	2.835	3.394	3.947	4 510
57	615	1.466	1.729	2 299	2.846	3.401	3.963	4.538
74	638	1.494	1.734	2.307	2.880	3.436	3.981	4.543
95	6 5	1.2 9	1.746	2.334	2.894	3.454	4.006	4.560
117	680	1.239	1.785	2 354	2 901	3.470	4.039	4 594
140	700	1.254	1.806	2.363	2.932	3.494	4.042	4.602
141	709	1.275	1.826	2 383	2.952	3.507	4.079	4.640
166	724	1.294	1.844	2.417	2.977	3.523	4.081	4.653
18	750	1.319	1 87	2.426	2.992	3.549	4 116	4.665
212	767	1.332	1.894	2.450	3.011	3.573	4.124	4.681
240	788	1.348	1.910	2 468	3.026	3.585	4.154	4.716
248	815	1.368	1 922	2 49	3 033	3.619	4 172	4.725
276	828	1.387	1.944	2.513	3.063	3.632	4.188	4 745
300	845	1.402	1.970	2.530	3.090	3.645	4.201	4 780
318	864	1.440	1.983	2.555	3.101	3.674	4.221	4.796
324	893	1.458	2 019	2.568	3 122	3.698	4.250	4 806
348	914	1.475	2 037	2.596	3.149	3.712	4 270	4.835
369	939	1.492	2 043	2 606	3 162	3.728	4.288	4 849
390	953	1.5 0	2.071	2.621	3.182	3.747	4 303	4 869
413	962	1.534	2.082	2 657	3.209	3.7 3	4.327	4.881
427	984	1.560	2. 0	2 668	3.227	3.794	4 336	4.906
456	1.019	1.567	2.140	2.693	3 250	3.820	4.372	4.932
480	1.024	1.600	2.159	2.7 6	3.264	3.826	4.395	4.959
482	1.050	1.606	2.179	2.736	3.287	3 852	4.415	4.971
516	1.059	1.622	2.19	2.745	3.311	3.862	4.429	4 988
524	1.094	1.644	2. 04	2 764	3.331	3 896	4.458	
557	1.108	1.680	2.210	2.791	3 357	3.920	4.475	

Les lots seront délivrés aujourd'hui mercredi 7 octobre et les jours suivants, de 8 heures du matin a midi et de 1 heure à 7 heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

Les lots non reclamés dans les trois mois qui suivront le jour du tirage, appartiendront à la loterie.

P.-S. — Prière de prendre les lots gagnés le plus tôt possible et de se **présenter au numéro 1, passage des Orphelines.**

Bulletin des Sociétés

Eclaireurs de France. — Les Eclaireurs sont invités à se rendre à la permanence de l'Hôtel de Ville.

Syndicat du Commerce de l'Epicerie du Havre. — Réunion mensuelle de la Chambre syndicale vendredi 9 courant, à 17 h. 1/2 très précises.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 6 octobre. — Andrée RECHER, rue des Remparts, 52 ; René LAIR, rue Michel-Gauthier, 13 ; Gilberte BERTAUT, rue des Viviers, 35 ; Raymond GERVAIS, rue Thiers, 117 ; Emile WARMÉ, rue Guillaume-Le-Testu, 22 ; Jules TESNIÈRE, rue Berthelot, 33.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 35 fr.
Bicyclettes "Touriste" entièrement équipées à 165f

DECÈS

Du 6 octobre. — Eugène VALLOIS, 64 ans, répartiteur des contributions directes, rue d'Etretat, 9 ; René PLEYBER, 42 ans, marin, rue Robert-Surcouf, 11 ; Pauline MARQUIS, épouse LECHALIER, 55 ans, sans profession, rue de la Bourse, 12 ; Georges GAILLARD, 29 ans, journalier, rue de Tourneville, 138 : Alexandre LEMELLE, 42 ans, journalier, Hôpital Pasteur ; Désiré MILET, 42 ans, journalier, rue Hilaire-Colombel, 40 ; Marcel MAUDUY, 34 ans, employé, rue Frédéric-Bellanger, 68 ; Anna FLAMANT, épouse VERBOVEN, 60 ans, journalière, rue Robert-Surcouf, 5 ; Camille HAUCHECORNE, 2 mois, rue J.-J.-Rousseau, 83.

MILITAIRES

Victor BEAUSSIER, 26 ans, soldat au 103e d'infanterie, à Coulongé (Sarthe), Hospice Général ; Eugène BERNIER, 34 ans, soldat au 104e d'infanterie, aux Yveteaux-Fromentel (Orne), Hospice Général ; Alexandre HUBERT, 25 ans, soldat au 101e d'infanterie, à Musy (Eure-et-Loir), Hospice Général ; François DUPRÉ, 21 ans, soldat au 101e d'infanterie, à Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord), Hospice Général ; Paul FRÉMONT, 26 ans, soldat au 24e d'infanterie, à Sanvic, Hospice Général.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TELEPHONE 93

BIJOUX DEUIL
LELEU, 40, rue Voltaire, Télép. 14.04

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Gédéon-Jules-Marcel MAUDUY

Employé à la Mairie du Havre (Service d'Architecture)

décédé le 5 octobre à deux heures du soir, dans sa 35e année, muni des sacrements de l'église.

Qui auront lieu le 7 octobre courant, à huit heures et demie du matin, à la chapelle de l'Hospice Général.

De la part de :

M. et Mme Gédéon MAUDUY, ses père et mère, Et de tous les Membres de la Famille.

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'invitation. (2319z)

M. Emile LECHALIER, son époux ;
Mme veuve LECHALIER, sa belle-mère ;
Mme veuve DALQUIN, née LECHALIER, et ses Enfants ;
M. Alphonse LECHALIER ;
M. et Mme Georges LONGUEMARE et leur Fille ;
Mme veuve Frédéric LECHALIER et ses Enfants ;
M. et Mme Jules LECHALIER et leur Enfant ;
Mme veuve Adolphe LEPRINCE, née LECHALIER ;
Mlle Hortense LECHALIER ;
M. et Mme Charles LEGROS et leur Enfant ;
M. et Mme Gaston ROGER et leurs Enfants ;
M. et Mme Auguste BAYLE et leur Enfant ;
La Famille et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame LECHALIER

Née Pauline MARQUIS

leur épouse, belle-sœur, tante et amie.

Décédée le 6 octobre 1914, à 4 heures du matin, dans sa 55e année, munie des sacrements de l'Eglise,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 8 octobre 1914, à 1 h. 1/2 du soir, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue de la Bourse, 12.

Priez Dieu pour le Repos de son Ame.

7.8 (2321)

Mme Veuve Eug. VALLOIS sa veuve ;
M. et Mme Henri-Eugène VALLOIS ;
M. Edmond COLBOC et Mme Edmond COLBOC, née VALLOIS, et leurs Enfants ;
M. et Mme Georges-Fernand VALLOIS et leurs Enfants ;
M. Charles FALLAIS et Mme Charles FALLAIS, née VALLOIS ;
M. et Mme Émile VALLIN et leurs Enfants ;
La Famille et les Amis,

ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène-Elie-Victor VALLOIS

Officier du Mérite agricole
Membre de la Société des Vétérans des Armées de terre et de mer
Titulaire de la Médaille 1870-71

leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle et ami, décédé le 5 octobre, à 7 heures 1/2 du soir, dans sa 65e année, muni des sacrements de l'Eglise,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 8 courant, à 1 heure 1/2 du soir, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

Le convoi se réunira au domicile mortuaire, rue d'Etretat, 9.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

Havre, le 5 octobre 1914.

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'invitation.

Une messe de Requiem sera dite le lendemain, à 9 heures, à l'église Saint-Michel.

7.8 (2315)

Société d'Horticulture et de Botanique de l'Arrondissement du Havre

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien assister en corps, aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Eugène VALLOIS

Sociétaire Actif

qui auront lieu le jeudi 8 courant, à une heure et demie de l'après-midi.

Réunion au domicile mortuaire, 9, rue d'Etretat.

Se munir de son insigne.

Le Président,
Victor PLANCHENAULT.

(2329)

M. et Mme P. FRÉMONT, entrepreneur ;
M. Maurice FRÉMONT ;
Mlle Thérèse FRÉMONT ;
Les Familles FRÉMONT, GRANGÉ, MARY, COMONT, GROUARD, tous les membres de leurs Familles et leurs Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul-Lucien-Eugène FRÉMONT

Caporal réserviste du 24e d'infanterie,

leur fils, frère, neveu, cousin et ami, décédé des suites de ses blessures, à l'Hospice Général du Havre, le mardi 6 octobre, à une heure du matin, dans sa 27e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu en l'église de Sanvic, le jeudi 8 octobre, à 10 heures 1/2 du matin.

On se réunira à Sanvic, rue Holker, 10.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu

(2320z)

M. et Mme Georges CARPENTIER ; M. et Mme Arsène CARPENTIER et leur Fille ; M. Jean MACK, Directeur du Bureau de Bienfaisance, *Madame et leurs Filles ; M. Jules CARPENTIER ; Mme Emile CARPENTIER et ses Enfants ; M. et Mme Pierre CARPENTIER et leurs Fils ; M. et Mme F. BAILLEUL et leurs Enfants ; M. et Mme Aug. BEUZEBOC et leurs Enfants ; M. et Mme Emile LAURENT ; M. Roger CRON ; Les Familles TAUNAY, DAM, DUBUC, GRAINDORGE, ARMAMENTOS, CRON, BEUZEBOC, BONAMY, MORIN, LEPAPE, HERANVAL, MOUTIER et les Amis,*

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Suzanne-Georgette-Marie CARPENTIER

leur fille, nièce, cousine, parente et amie, décédée le 5 octobre, à 9 heures du soir, dans sa 16e année, munie des sacrements de l'église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 8 courant, à huit heures du matin, en l'église de Sanvic.

On se réunira au domicile mortuaire, 28, rue Sadi-Carnot, à Sanvic.

L'inhumation aura lieu au Cimetière Sainte-Marie.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Mme Henri AGASSE ; M. Jules SEMINEL et ses Enfants ; M. Georges CORRUBLE et Mme, née AGASSE et leurs Enfants ; M le chanoine AGASSE chapelain à La Fontaine, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Henri AGASSE

et les prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu à Saint-Romain-de-Colbosc, le jeudi 8 octobre, à 10 h. 3/4 du matin.

On se réunira au domicile mortuaire.

(2326)

Chambre Syndicale de la Boucherie du Havre

Les Collègues sont informés que, suivant entente avec M. l'Administrateur du Bureau de Bienfaisance du Havre, ils sont priés d'accepter en paiement les **Bons de 0 25 et 0 50** centimes délivrés aux indigents depuis le *3 courant.*

R (2318z) Le président ; R. Renouf.

Compagnie Normande de Navigation à Vapeur

Octobre	HAVRE			HONFLEUR		
Mercredi.. 7	8 15	12 »	— —	9 30	13 15	— —
Jeudi 8	8 45	13 30	— —	10 »	13 45	— —
Vendredi.. 9	9 15	13 »	— —	10 30	14 15	— —

Octobre	HAVRE			TROUVILLE		
Mercredi.. 7	8 15	*15 30	— —	9 45	*16 45	— —
Jeudi 8	8 3	*15 30	— —	10 »	*16 45	— —
Vendredi.. 9	9 15	*15 30	— —	10 45	*16 45	— —

Octobre	HAVRE			CAEN		
Mercredi.. 7	9 »	— —	— —	8 45	— —	— —
Jeudi..... 8	9 30	— —	— —	9 »	— —	— —
Vendredi.. 9	9 45	— —	— —	9 30	— —	— —

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*) indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Californie* est parti de Bordeaux le 2 octobre p. New York.

Le st. fr. *Maroni*, all des Antilles au Havre, est arr. à Nantes le 2 oct.

Le st. fr. *Flandre* all. de Bordeaux à la Plata, est arr. à Lisbonne le 2 oct.

Le st. fr. *Virginie* est parti de New-York le 28 sept. p. Bordeaux.

Le st. fr. *Haïti*, all. du Havre à Colon, est arr. à Pointe-à-Pitre le 29 sept. à 23 h.

Marégraphe du 7 Octobre

PLEINE MER	10 h. 22 —	Hauteur 7 » 45	
	22 h. 37 —	» 7 » 40	
BASSE MER	6 h. — —	» 1 » 30	
	18 h. 13 —	» 1 » 40	

Lever du Soleil..	6 h. 8	D.Q. 12 oct. à	9 h. 42
Couc. du Soleil..	17 h. 27	N.L. 19 — à	6 h. 43
Lev. de la Lune..	18 h. 16	P.Q. 25 — à	10 h. 53
Cou. de la Lune..	9 h. 40	P.L. 2 nov. à	23 h. 58

Port du Havre

Oct.	Navires Entrés	ven. de
5	st. ang. *Curran*, Bodie	Newport
6	st. ang *Brittany*	Southampton
—	st. ang. *Vera*	Southampton
—	st. ang. *Vera*, Smith	Southampton
—	st. fr. *Honduras*, Lescarret	Marseille
—	st. fr. *E.-F.*, Sadoret	Cherbourg
—	sloop fr. *Ste-Suzanne*, Morio	Caen
—	st. fr. *Hirondelle*, Marzin	Caen

Oct.	Sur Rade	
6	st. ang. *Ocean-Prince*	New-Orleans
—	st. ang. *Bellorado*	New-Orleans
—	st. ang. *City-of-Colombo*	Madras, etc.

Oct.	Navires Sortis	all. à
5	st. fr. *Ville-de-Dijon*, Rousselet	Londres
—	st. ang. *Bentonia*, Holt	Southampton
—	st. fr. *Léoville*, Masson	Dunkerque
—	st. fr. *Ville-de-Chalon*, Layec	Harfleur
6	st. norw. *Solva*, Teliefsen	Swansea
—	st. ang. *Rhineland*, Roberts	Liverpool
—	st. ang. *Eveline*, Burgess	Cardiff
—	st. ang. *Newark*, Perrin	Cardiff
—	st. ang. *Hedworth*, Hulsmeier	Blyth
—	st. fr. *Gazelle*, Abraham	Caen
—	sloop fr. *Lucien-Madeleine*	La Mailleraye
—	st. fr. *Deauville*, Huon	Trouville

MARCHES AUX BESTIAUX

VILLE DU HAVRE

Marché aux Bestiaux du Lundi 5 Octobre 1914

ESPÈCES	AMENÉS	VENDUS Pour la Ville	VENDUS Pour l'extérieur	PRIX DU KILOG. de Viande nette sur pi. QUALITÉ 1re	2e	3e
Bœufs	162	78	15	1 80	1 7.	1 70
Vaches	91	71	12	1 70	1 65	1 60
Taureaux	1	1	—	» —	» —	» —
Veaux	—	—	—	» —	» —	» —
Totaux....	194	150	27			

PRIX MOYENS DES CATEGORIES

Basés sur le marché du Havre de ce jour

Bœufs		Cheval (sans os)	
Aloyau	2 55		
Côtes fines, Queues, Noix, Nache	2 15	Filet	1 —
Bas-côtes, Epaules	1 85	Beeftaeck	0 7.
Cou, Poitrine, Ventre, Jambes	1 50	Le reste	0 30

Le maire, VIGNÉ, adjoint

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

AVIS

Mme Ve QUINSON *rue de l'Abbé-Herval*, informe sa clientèle qu'elle a fait la **réouverture de sa Boucherie Chevaline** depuis le 3 Octobre. (2316z)

PERDU samedi, entre 3 et 5 h. du soir, UNE BAGUE RIVIÈRE cinq Diamants. Rapporter au bureau du journal. Récompense. (2314z)

PERDU Mardi matin BRACELET - MONTRE Argent Platine. Prière de le rapporter, 56, rue du Beau-Panorama, Sainte-Adresse. Récompense. (2322)

ON DEMANDE une BONNE à tout faire, de 16 à 18 ans, nourrie et couchée, munie de bonnes références. — S'adresser CHAUSSURES LEROY, 2.2, rue de Normandie. (2324z)

JEUNE FILLE 24 ans, sérieuse, bons certificats, sachant ménage et cuisine bourgeoise, demande **Place stable**.— S'adresser bureau du journal. (2313z)

ON DEMANDE CHAUFFEUR pour entretien machine et conduite à l'occasion. Travail assuré. Retraité conviendrait. — R. AUVRAY et Ce, 24, rue de la Comédie. (2306)

ON DEMANDE HOMME SÉRIEUX sachant conduire une locomobile. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2328z)

UN JEUNE HOMME de la campagne, 15 ans (très recommandable), demande place : **Epicier, Boucher ou Boulanger**, de préférence comme **Aide-Jardinier** dans maison bourgeoise. Ecrire : E. M., bureau du journal. (2325z)

A LOUER *de suite dans maison particulière* APPARTEMENT confortablement meublé, composé de chambre, cabinet de toilette et cuisine, situé au plein centre de la ville. Vue splendide sur la mer. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2322)

A VENDRE
Charrette Anglaise
Marque BEDEL
S'adresser, 103, rue Jules-Lecesne. 4.7 (2256)

A VENDRE
UNE JOLIE VOITURE D'ENFANT
Se transformant en Charrette anglaise
Prix modéré
Prendre l'adresse au bureau du journal. (2217z)

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse. 17, rue Marie-Thérèse
Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures
Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pr 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 pr 90 f.. de 200 pr 100 f.
Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets
Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE
Extraction gratuite pour tous les Militaires
JD ( )

ARRIVAGE DE POMMES DE TERRE
de Bretagne, 1re Qualité
à Vendre 13 fr. les 100 kilos au détail à bord du navire *Louisette*, quai Casimir-Delavigne, bassin de la Barre. (2310z)

AVIS UTILE
Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guerit Rhumatisme, Sciatique, Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0 fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 191, rue de Normandie, le Havre.
Me (5856)

LA SOUDURE AUTOGÈNE HAVRAISE
13, rue Bellot. — Téléph. 1.50.
Travaux de soudure et découpage de métaux.— Réparations de chaudières marines et terrestres, et de toutes pièces brisées ou cassées, en fer, fonte, bronze et aluminium.
Prix très modérés.
1.3.5.7.9.11 (2202z)

ACHAT DE MOBILIERS
Matelas, Lits de plumes, Voitures d'enfants et Débarras de toutes sortes.
Ecrire ou s'adresser a :
M. VASSAL, 37, rue de Metz
7.11 15 (2327z)

LAMPES ÉLECTRIQUES
Piles de Rechange
POUR LAMPES de POCHE
Fabrication Française
52, rue Voltaire
3.5.7 9 (2318)

LE
LOUVRE DENTAIRE
(Autrefois 19 et 74, rue d'Etretat)
est transféré
31, RUE DE METZ
DENTIERS livrables le jour même
Reparations en 3 heures
Extractions gratuites pour les Militaires
I.MeS (1562)

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, rue Fontenelle.

Administrateur-Délegué-Gérant : O. RANDOLET

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIEY (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre